

Candidatures MASTER SDL

ATTENTION : les dossiers de candidature doivent être saisis en ligne via l'application
Candidature Paris8 sur le site de l'Université Paris8 à l'adresse suivante :

<https://appscol.univ-paris8.fr/infoDevu/>.

DATES DE SAISIE DES CANDIDATURES

*Sous réserve de la validation du calendrier des admissions et des inscriptions par la CFVU et
CA à venir prochainement*

► **Parcours LAVS et Parcours DDLES**

1ère session

du 22/03 au 30/04/2021

2ème session

du 01/06 au 30/06/2021

► **Parcours ILSF/F**

Session unique : du 22/03 au 30/04/2021

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Niveau de français requis pour les étudiants étrangers : C1 (DALF ou TCF avec le test
d'expression orale / écrite impérativement).

Les pièces manquantes dans le dossier pour des raisons administratives indépendantes du candidat
(p.ex. les notes) doivent être transmises dès que possible.

Master 1 LAVS

Pré-requis : être titulaire d'une licence en Science du langage, de Langues ou de Lettres.

Des titulaires d'autres licences (françaises et/ou étrangères) dans l'une des disciplines du champ
des sciences cognitives (psychologie, biologie, philosophie, informatique, sciences sociales,
linguistique) peuvent postuler également. Dans tous ces cas, l'accord de la commission
pédagogique sera donné après examen des dossiers.

Le dossier de candidature en M1 LAVS doit contenir obligatoirement une lettre de motivation
détaillée ainsi qu'un projet de recherche d'une page accompagné d'une bibliographie
pertinente. Pour le projet de recherche il est vivement conseillé de prendre contact en amont
avec un des enseignants du Master SDL en fonction des intérêts de recherche (la liste est
disponible sur le site de SDL, dans la rubrique « Master »).

Master 2 LAVS

Pré-requis : être titulaire du M1 SDL à Paris 8, parcours LAVS ou DDLES, être titulaire d'un
M1 dans d'autres masters de SDL en France ou des diplômes étrangers équivalents. L'accord
de la commission d'admission est donné après examen des dossiers.

Le dossier de candidature doit contenir une lettre de motivation ainsi qu'un projet de recherche étoffé (environ deux/trois pages accompagnées d'une liste de références bibliographiques pertinentes). Pour le projet de recherche, il est vivement conseillé de prendre contact en amont avec un des enseignants du Master SDL en fonction des intérêts de recherche (la liste est disponible sur le site de SDL, dans la rubrique « Master »).

Master 1 DDLES

Pré-requis : être titulaire d'une Licence en SHS (Sciences du Langage, en Langues ou Littérature française), ayant validé un parcours Didactique du FLE (mineure « Didactique des Langues » à Paris 8).

Les étudiants ayant une autre Licence et/ou n'ayant pas validé un parcours Didactique de licence peuvent être admis par équivalence sur avis de la Commission Pédagogique, en particulier au vu d'une expérience conséquente de l'enseignement des langues étrangères.

Le projet de candidature doit contenir un **projet d'études** d'une page minimum en lien avec l'enseignement-apprentissage des langues étrangères ou secondes. Il sera ancré dans l'un des domaines qui intéressent la didactique des langues (acquisition, sociolinguistique, interculturalité, ingénierie de la formation, évaluation, technologies de l'information et de la communication, etc.) et sera accompagné d'une bibliographie pertinente.

Master 2 DDLES

Pré-requis : être titulaire d'un M1 en Didactique des langues ou d'un autre Master en Sciences Humaines avec expérience conséquente d'enseignement des langues.

Le dossier de candidature doit contenir un projet de recherche étoffé (environ 2-3 pages décrivant la problématique abordée et le terrain envisagé pour le corpus, accompagnées d'une liste de références bibliographiques pertinentes) en lien avec l'enseignement-apprentissage des langues étrangères ou secondes. Il sera ancré dans l'un des domaines qui intéressent la didactique des langues (acquisition, sociolinguistique, interculturalité, ingénierie de la formation, évaluation, technologies de l'information et de la communication, etc.).

Master 1 ILSF-F

Etre titulaire d'une Licence en SHS.

Le dossier doit contenir une lettre de motivation détaillée et l'ensemble des attestations précisant le niveau de compétences en langue des signes française. (L'admission est conditionnée par la réussite aux épreuves de sélection, qui auront lieu début juin 2021).

Master 2 ILSF-F

Etre titulaire d'un M1 Interprétation LSF-français et/ou d'un Master de SHS autre à condition de pouvoir attester d'une expérience professionnelle suffisante.

Le dossier doit contenir une lettre de motivation détaillée et l'ensemble des attestations précisant le niveau de compétences en langue des signes française. (L'admission est conditionnée par la réussite aux épreuves de sélection, qui auront lieu début juin 2021).